

# **AVIS AU PUBLIC**

## **MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

### **Commune de BELIN-BELIET**

Une procédure de modification simplifiée du PLU de Belin-Beliet est engagée dans le cadre du projet de nouvelle gendarmerie sur la friche commerciale de l'ancien Super U. Cette modification a pour objectif la suppression de l'emplacement réservé n°15 (réalisation de 100% de logements sociaux), la modification des obligations minimales, en zone UA, pour le stationnement automobile des constructions à destination de logements de fonction ainsi que la modification de la largeur minimale d'emprise des voies nouvelles en zone UA.

**Le dossier complet accompagné d'un registre ouvert pour recueillir les observations sera mis à disposition du public du Lundi 16 mai 2022 à 9h00 au Vendredi 17 Juin 2022 à 17h00 inclus.**

- Dans les locaux de la Mairie de Belin-Beliet, 29 avenue Aliénor, 33 830 BELIN-BELIET, les Lundi, Mercredi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le Mardi de 9h00 à 12h00 et le Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Sur les sites Internet suivants : [www.belin-beliet.fr](http://www.belin-beliet.fr) et [www.valdeleyre.fr](http://www.valdeleyre.fr)

Le public peut également adresser ses observations par voie électronique à l'adresse [urbanisme@valdeleyre.fr](mailto:urbanisme@valdeleyre.fr) ou par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, 20 route de Suzon, 33830 Belin-Beliet.